

DATE DE PUBLICATION : 15 octobre 2008

Le chef du service d'Entretien et de Maintenance du siège

Délégation de signature

Vu la délégation de pouvoirs du gouverneur de la Banque de France donnée au Secrétaire général le 3 octobre 2008 ;

Vu la délégation de pouvoirs du Secrétaire général donnée au directeur de l'Immobilier et des services généraux le 3 octobre 2008 ;

Vu la délégation de pouvoirs donnée par le directeur de l'Immobilier et des Services généraux le 3 octobre 2008 ;

En cas d'absence ou d'empêchement du chef du service d'Entretien et de Maintenance du siège (SEMS), M. Francis DUFOUR, délégation permanente est donnée à M. Marc MORAU, directeur de l'Immobilier et des Services généraux, et à M. Michel CHEVALIER, adjoint au directeur de l'Immobilier et des Services généraux, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tout document de nature à engager la Banque pour les marchés de fourniture et de services relatifs à l'exercice des activités du SEMS, dont le montant est inférieur ou égal à 15 000 € HT.

Fait à Paris, le 3 octobre 2008

Francis DUFOUR